

FAIRE ALLER DE PAIR PATERNITÉ ET PARITÉ



Roselyne Bachelot, hier, lors de la remise du rapport de Brigitte Grésy.

société **Un rapport rendu public hier vise à impliquer davantage les pères dans la vie familiale**

« Plus le lien entre le père et l'enfant est précoce, plus la paternité peut s'épanouir par la suite », explique Brigitte Grésy, inspectrice générale des affaires sociales. Dans un rapport qu'elle a remis hier à la ministre des Solidarités, Roselyne Bachelot, elle préconise plusieurs mesures visant à améliorer le partage des tâches familiales au sein du couple et à tendre de ce fait, à une plus grande égalité professionnelle entre hommes et femmes.

Vers un nouvel équilibre

Parmi les idées phares du rapport, la création, en plus d'un congé maternité de 12 semaines, d'un congé d'accueil de l'enfant de 8 semaines. Celui-ci serait partagé également entre les deux parents et devrait être pris à la suite du congé maternité. Ce qui au final aboutirait à la possibilité de prendre un mois de congé paternité, contre onze jours calendaires aujourd'hui. De plus, un bonus d'une semaine serait octroyé à l'un des deux parents, en cas de prise intégrale de son congé par le père.

Autre idée innovante : raccourcir le congé parental (un an au lieu de trois actuellement) pour qu'il pénalise moins le retour des femmes au travail. En revanche, il serait mieux rémunéré (60 % du salaire brut contre un forfait variant de 140 à 550 € par mois aujourd'hui) et prévoirait une période de deux mois pour l'autre parent. Brigitte Grésy suggère aussi la création d'un droit individuel à la parentalité « Ce congé rémunéré de trois mois pourrait être utilisé par un salarié pour s'occuper d'un adolescent en difficulté ou d'un parent malade. » Enfin, le rapport prône l'instauration pour les pères d'autorisations d'absence pour accompagner leur conjointe lors d'examens médicaux liés à leur grossesse.

Une flopée d'idées qui serviront de base aux discussions de la conférence tripartite (gouvernement, patronat et syndicats) sur l'égalité professionnelle du 28 juin. « Nous espérons que ces propositions ambitieuses trouveront une issue heureuse et que les partenaires sociaux s'en saisiront », a conclu [Roselyne Bachelot](#).